

Décision

Générale

colonial

Décision n° 86-427-1932 Congés

n° 86-427-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 juin 1932

Numéro JO

n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro

30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois, à solde de présence dégagée de tous ses accessoires, est accordé à l'agent indigène de 5e classe Moussa Egal, pour compter du 1er juin 1932.